Infirmiers : recommandations pour un bon usage du télésoin

Le télésoin permet de pratiquer des soins à distance en utilisant les technologies de l'information et de la communication. Il met en rapport un patient avec un ou des pharmaciens ou auxiliaires médicaux dans l'exercice de leur compétence. Afin d'accompagner son déploiement, la Haute Autorité de Santé (HAS) vient de remettre un document sur les critères d'éligibilité du télésoin et d'émettre des recommandations de bon usage de cette nouvelle pratique.

Ainsi, selon la HAS, le professionnel doit évaluer la pertinence d'une prise en charge à distance par rapport à une consultation en présentiel. Et il doit s'assurer de la possibilité de réaliser un soin à distance en prenant en compte le patient, sa situation clinique, les facteurs physiques et psychologiques, sa capacité à communiquer à distance ou à recourir à des outils technologiques. Il doit, en outre, respecter des exigences de matériel, ainsi que la disponibilité des données, pour éviter par exemple les problèmes de traçabilité.

La HAS rappelle également que le télésoin est un soin comme les autres et qu'il se plie aux mêmes lois et règlements de bonnes pratiques applicables en présentiel. Il s'inscrit aussi dans le parcours de soin du patient.

© 2020 Les Echos Publishing